



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

GROUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

UNITE DE GESTION DES PROJETS AGRICOLES FINANCES PAR LA BAD
(UPA-BAD)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGROPASTORAL, A LA DIGITALISATION ET A L'ACCES AUX
MARCHES EN GUINEE (PADDAMAG)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de Consultant Individuel)

N°011/AMI/PADDAMAG du 23 juin 2025

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DU PLAN DE
PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES (P3P) DU PADDAMAG

SECTEUR : AGRICULTURE

N° Projet : P-GN-AA0-026

Intitulé de la mission : Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration du Plan de Participation des Parties prenantes (P3P) du PADDAMAG

Date de l'avis : 23 juin 2025

Financement : Banque Africaine de Développement

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir une partie du coût du Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes qui seront accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un consultant individuel pour l'élaboration du Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P).
2. L'objectif général de cette étude est d'élaborer un Plan de participation des parties prenantes conforme aux exigences nationales et à celles de la Banque africaine de développement. C'est-à-dire, de garantir qu'une approche cohérente et coordonnée soit adoptée pour l'engagement de toutes les parties prenantes tout au long de la mise en œuvre du projet. Il s'agit en outre de démontrer l'engagement du Gouvernement à adopter une approche participative tout au long du cycle de vie du projet en créant les conditions d'une collaboration ouverte et transparente avec les parties prenantes (PP). Les objectifs spécifiques de ce plan de participation peuvent être résumés comme suit :

- Cartographier (identifier & analyser) toutes les parties prenantes, y compris celles qui sont affectées, celles qui ont de l'influence directe et/ou indirecte et celles qui s'intéressent au projet et à ses activités ;
- Permettre aux parties prenantes de comprendre leurs droits et responsabilités par rapport au projet ;
- Donner l'opportunité aux parties prenantes de répondre et d'exprimer leur soutien, leurs doutes, leurs préoccupations et leurs opinions sur le développement proposé ;
- Comprendre les craintes et les recommandations des parties prenantes et les prendre en compte en vue de leur engagement au processus de préparation et de mise en œuvre du projet ;
- Identifier les méthodes, le calendrier et les structures les plus efficaces pour partager les informations sur le projet et assurer des consultations régulières, accessibles, transparentes et appropriées ;
- Assurer l'inclusion sociale en identifiant les groupes vulnérables susceptibles d'être exclus ou marginalisés dans le processus de consultation et concevoir les outils qui garantissent qu'ils soient pleinement inclus dans ce processus avec une réelle écoute et une réelle prise en compte de leurs points de vue ;
- Évaluer le niveau d'intérêt et d'adhésion des parties prenantes et permettre la prise en compte de leurs points de vue dans la conception du projet, ainsi que sa performance environnementale et sociale ;
- Favoriser l'implication effective de toutes les parties concernées par le projet tout au long de son cycle de vie autour des problématiques susceptibles d'affecter leur quotidien et leur donner les moyens de le faire ;
- Assurer un processus transparent, ouvert, accessible, inclusif et juste, dans un esprit de confiance et de respect, sans manipulation, ingérence, coercition et intimidation et sans frais de participation ;
- Mettre en place un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) qui permette l'expression et le traitement des doléances et plaintes des personnes affectées et intéressées par le projet ou qui pourraient subir des Violences Basées sur le Genre, Exploitation et Abus Sexuel et Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS) ;
- Donner aux populations concernées par le projet les moyens d'une participation effective, sécurisée et inclusive et de pouvoir s'exprimer librement y compris les points de vue des femmes d'une manière équitable, et les groupes vulnérables, sans représailles ;
- Fournir aux populations les moyens de revendiquer leurs droits tout au long du cycle de vie du projet sur les questions qui pourraient potentiellement les affecter à travers la mise en place d'un mécanisme de réclamation ;
- Définir une stratégie de rétroactivité faisant en sorte que les informations appropriées sur les risques, les impacts environnementaux et sociaux du projet soient communiqués à temps aux parties prenantes et sous une forme compréhensible, accessible et appropriée ;
- Définir des mesures de reportage et de suivi pour garantir l'efficacité du P3P ;
- Définir les rôles et responsabilités liés à la mise en œuvre du P3P ;
- Indiquer comment la communication avec les parties prenantes sera gérée pendant la préparation et la mise en œuvre du projet ;

- Établir et maintenir un dialogue constructif entre le projet et ses parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet en prenant appui, et en tirant les leçons des activités d'information et de consultation conduites jusqu'à maintenant.
 - La durée de la mission sera de 30 jours calendaire de prestation
3. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, à travers l'UPA-BAD/PADDAMAG, invite les consultants individuels intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services liés à ce poste. Les dossiers de soumission doivent être présentés de manière concise et compréhensible en langue française et comporter au moins les éléments suivants :
- ✓ *lettre de motivation*
 - ✓ *Curriculum Vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;*
 - ✓ *des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et attestations ;*
 - ✓ *copies des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;*
 - ✓ *références des anciens employeurs.*

NB : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

4. L'évaluation des dossiers de candidatures sera effectuée sur la base des critères et barèmes de notation suivants :

N°	Désignations	Notations
1	Qualifications	15 points
1.1	Diplôme universitaire d'au moins BAC+5 dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale, aux sciences sociales et agronomiques ou un diplôme équivalant ;	15 points
1.2	Diplôme inférieur à Bac + 5 ou non conforme	0 point : le candidat est éliminé
2	Expériences générales	20 points
2.1	Expérience générale de 8 ans en consultation dans le domaine des sauvegardes environnementales et sociales	15 points
2.2	Moins de 8 ans d'expérience de consultations dans le domaine des sauvegardes environnementales et sociales	0 point
2.3	Bonus : Plus de 8 ans d'expériences supplémentaires de consultations dans le domaine des sauvegardes environnementales et sociales : 1 point pour chaque année supplémentaire.	5 points
3	Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	50 points
3.1	Avoir réalisé ou participé à la réalisation d'au moins deux missions de P3P/PMPP pour des projets financés par des institutions financières internationales (BAD/IDA/IFC/BM) : 10 points par expérience	40 points

3.2	Avoir une connaissance approfondie du SSI de la BAD ou des politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la BM, ainsi qu'une bonne connaissance des lois et règlements du pays en la matière ;	10 points
4	Expérience spécifique en élaboration de MGP	15 points
4.1	Expérience spécifique en élaboration de Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)	10 points
4.2	Connaissance des langues parlées dans la zone d'intervention du projet serait un atout.	5 points
Total		100

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au cadre de passation de marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La procédure de sélection se fera par Appel à concurrence en une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois (3) candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus et les autres informations fournies sur leurs capacités et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations. t. La candidature manifestée par un candidat n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir. Le candidat classé premier sera invité à soumettre sa proposition technique et financière. Seul le candidat qui aura obtenu la note la plus élevée sera retenu et invité à soumettre une proposition technique et financière en vue de la négociation et l'attribution du marché. Au cas où des consultants seront classés 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'années d'expérience évalué pour le critère 3, sera sélectionné.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, sis au Quartier Almamyia, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée Tel: +224 628 01 04 54 / +224 621 58 51 60. E-mail : coordonnateur.upabad@gmail.com ou nimatoulayediallo22@gmail.com du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.
- Les candidats devront faire parvenir leur candidature en français par voie électronique aux adresses ci-après : coordonnateur.upabad@gmail.com; nimatoulayediallo22@gmail.com; alibuscofacexpert@gmail.com; assistant.upabad@gmail.com ou en version papier à la Coordination du Projet.
7. Les expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention « **CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DU PLAN DE PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES (P3P) DU PADDAMAG** » et être soumises sous pli fermé : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, sis au Quartier Almamyia, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée **au plus tard le 14 juillet 2025**.

LE COORDONNATEUR




Dr. Aboubacar Ahmadou CAMARA